

Formation Bien gérer ses déclarations sociales

Durée : 14 heures

Certification : BTS comptabilité et gestion

Prix : 1650

Référence : 2101265

Catégorie	RH
Sous-catégorie	Paie et Gestion RH
Pour qui ?	Ce stage s'adresse aux membres des services paie, comptables uniques de PME, chefs d'entreprise souhaitant produire ou assurer la supervision des différentes déclarations sociales.
Prérequis	Aucune connaissance particulière.
Objectifs pédagogiques	Déterminer les charges sociales sur les salaires Respecter les clauses des différentes déclarations Se prémunir de tout risque de contentieux Gérer un contrôle social
Contenu de la formation	Déterminer les charges sociales sur les salaires Les types de cotisations. La cotisation de sécurité sociale, la contribution solidarité autonomie, la cotisation FNAL. Le versement transport. L'AGS et l'assurance chômage.

La retraite des cadres et des non-cadres, l'APEC.
Le forfait social.
La taxe d'apprentissage et la contribution au développement de l'apprentissage.
La participation à la formation, la construction.
Travaux pratiques
Déterminer le salaire brut, les organismes sociaux et les dates de déclarations.

Le régime social et fiscal de certains éléments du salaire
Les indemnités de rupture.
Les avantages en nature.
Le remboursement de frais.
Travaux pratiques
Déterminer les bases de cotisations.

Déterminer les bases de cotisation
Les assiettes de cotisations.
La détermination des plafonds.
Travaux pratiques
Déterminer l'assiette de cotisation.

Les allègements de charges
La loi TEPA et les bénéficiaires de l'ACRE.
Les publics particuliers : apprentis, salariés en zone ZRR.
La réduction Fillon.
Travaux pratiques
Déterminer le montant de la réduction Fillon.

Déclarations sociales
Les exigences légales : date d'exigibilité.
Les établissements des déclarations sociales : DSN et DSN EDI.
Travaux pratiques
Elaboration des déclarations URSSAF.

	<p>Déclarations annuelles La DADS-U. Les délais de dépôt. Les rémunérations limitées au plafond. Les abattements pour frais professionnels. L'étude des bases spéciales (contrats aidés). La retenue de l'impôt à la source. La CSG et RDS. Les autres déclarations : les handicapés, la taxe d'apprentissage et sur les salaires. Procédure de contrôle URSSAF Anticiper : le rescrit social. Le déroulement du contrôle. Les documents à présenter. Les recours. Travaux pratiques Simulation d'un contrôle social.</p>
Suite de parcours possible	<p>RH Gestion du personnel Gestionnaire / Responsable paie Responsable administratif du personnel</p>
Éligible au CPF	

FINANCEMENTS

OPCO
OPCA
FAF
Pôle Emploi
La Région



CONTACTS



IFFP - Tour Belvédère SPACES
1 Cours Valmy 92 800 Puteaux



01 80 88 44 55



administration@iffp.pro